

Extrait du PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire de Dynamo du 14 Février 2015

TROISIEME RESOLUTION

Les tarifs d'adhésion sont : réduit : 15€, normal : 25€, familial : 35€, personne morale : 45€.

En n'exigeant pas de justificatif pour le tarif réduit on laisse chacun juger de son statut pour bénéficier d'un tarif social. Une modification dans l'explication consistera à une nouvelle présentation du tarif à 25€ comme tarif de base puis présentation du tarif réduit si l'adhérent n'a pas les moyens et on explique sur le fait du libre choix et l'importance des cotisations pour la vie de Dynamo.